

Notre couverture

Classe 1969 - 1970

(Maître : Fernand THIRY)

Première rangée de gauche à droite:

Guy THEOBALD - ?? HAAG - Arsène SCHNEIDER - Marc MAION -
Christian URBAN - Dominique HENSGEN - Daniel HIRT - Lucien
SCHOENDORF - Roland WEIDIG

Deuxième rangée de gauche à droite:

Bernard KREBS - Bruno GEYER - Bernard BECKERICH - Pierre Paul
SCHOENDORF - Alfred TOLLIS - Gérard MARCHET DI BIANCA - Denis
BECKERICH - Laurent THIERRY - Fernand THIERY

Troisième rangée de gauche à droite:

?? FRITZ - André THEOBALD - Sylvain PORTE - Prudent GOMBERT - ??
FRITZ - Jean Luc PORTE - Bernard RUPPERT - Mario ROS - Gabriel
SCHOENDORF

Le mot du Maire

Si l'année 2024 restera dans les mémoires comme une année Olympique de par le déroulement de ces jeux dans notre pays, le printemps 2024 aura aussi été marqué par deux épisodes non moins mémorables, l'un sur le plan local et le second au plan national.

En effet, sur le plan local, les pluies diluviennes du mois de mai ont eu pour conséquences de forts ruissellements sur l'ensemble du ban communal et aussi une importante inondation de la Blies qui a atteint dans la nuit du samedi 18 au dimanche 19 mai vers 2h la cote de 4,65m à 0,23 cm de la crue historique de fin décembre 1993.

Heureusement depuis la reconstruction du village après-guerre, toutes les habitations concernées ont été reconstruites hors zone inondable. Cependant quelques anciennes habitations restent fortement impactées par ces crues exceptionnelles. Bilan : 3 maisons avaient de l'eau dans leur rez-de-chaussée, 11 avaient de l'eau dans leur cave et 5 ont été impactés par les forts ruissellements.

A ces 19 familles, je ne peux qu'exprimer ma compassion et j'espère que leurs dégâts ont été indemnisés par leurs assurances à travers le classement de la commune en catastrophe naturelle.

Ce phénomène d'inondation printanier n'avait plus eu lieu depuis 1971 où la Blies avait également fortement débordée mais sans atteindre la hauteur de cette année. Naturellement ces fortes pluies ont également provoqué des dommages sur les installations et équipement communaux. Le classement de la commune en état de catastrophe naturelle a permis d'être totalement indemnisé sur les équipements sportifs à hauteur de 19 800€, ainsi que les dégâts sur 20m du lit du Schlierbach à hauteur de 4 800€, travaux d'ailleurs encore en attente d'une baisse espérée d'eau dans le ruisseau.

D'autres dégâts ont également été constatés, notamment dans les chemins forestiers où le ravinement des eaux a créé de larges crevasses et où 5 buses ont été emportées. Même si la commune est reconnue en catastrophe naturelle, ces dommages ne sont pas pris en compte par les assurances. Ici le montant des travaux de remise en état s'élève à 19 200€.

Sur le plan National, ce printemps a été marqué par les élections Européennes... Et, grande surprise, moins d'une demi-heure après les estimations des résultats, le Président de la République a dissout l'assemblée Nationale, ce qui dans la 5^e République depuis 1958 n'est arrivé que 6 fois dont la dernière en 1997, cependant jamais dans de telles circonstances avec moins de 30 jours pour élire 588 députés.

Verdict le 7 juillet 2024 : avec une forte participation nationale de 67%, une assemblée nationale encore plus morcelée que la précédente. Y a-t-il eu précipitation ? Y a-t-il eu une spéculation hypothétique ? Nous voilà dans l'impasse, espérons que le récent nouveau gouvernement, avec à sa tête son certes compétent mais surprenant 1^{er} ministre, saura diriger le pays et prendra certaines nécessaires décisions dans la sérénité, vœu probablement utopique.

Dans la continuité des Jeux Olympiques qui incontestablement furent pour la France une belle et grande réussite dans de multiples domaines : organisation, sécurité et même performances, gardons confiance et espoir d'une fin d'année dans un climat apaisé, aussi et surtout dans le monde politique où l'intérêt du pays doit rester la priorité.

Jean-Luc Lutz

INFORMATION

COMMUNALE

Le village coupé en deux lors des inondations



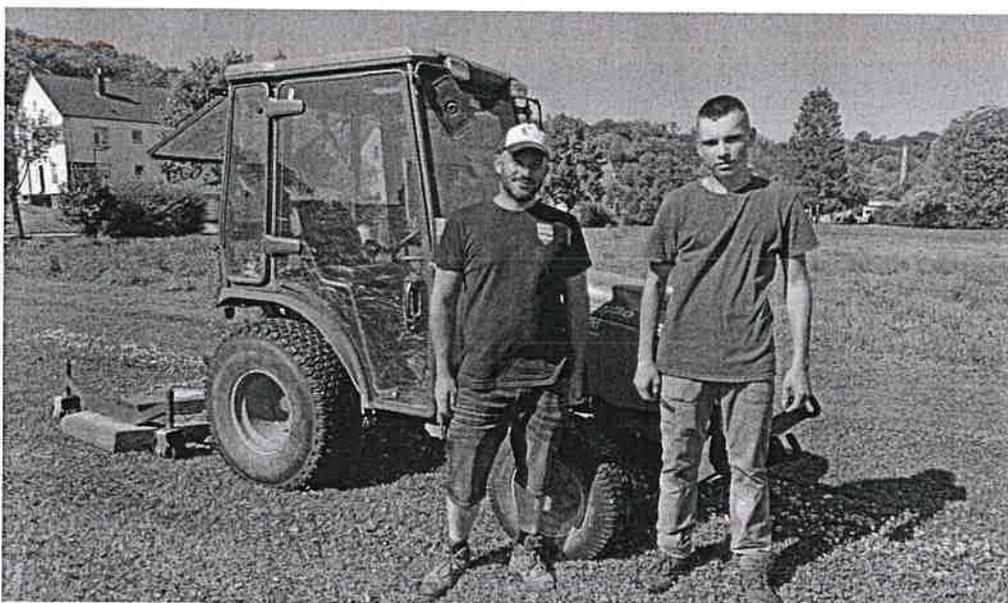
La Blies est sortie de son lit avec toutes les averses de vendredi 17 mai. Samedi après-midi elle a coupé le village en deux parties. Le petit côté, seul côté français sur la rive droite de la Blies, a été séparé du grand côté ! À 18h30, la rivière a atteint la hauteur de 4,28 m à la station de mesure du pont de Bliesbruck et devait atteindre des hauteurs dépassant les 4,40m durant la nuit. En décembre 1993, la Blies avait atteint la hauteur de 4,88m et avait aussi coupé le petit côté du reste du village.

Des agents de Vigicrue étaient sur place en début de soirée pour mesurer le débit qui, à 18h30, atteignait les 247,6 m³/s.

Certains habitants du petit côté ont tout de même essayé de traverser soit en voiture, à vélo ou à pied. D'autres ont préféré laisser la voiture au grand côté. Certaines habitations ont eu de l'eau dans la cave, chez d'autres c'est le mobilier de jardin qui est parti avec le courant. De nombreux badauds étaient présents pour voir le passage des habitants entre les deux rives et immortaliser ce moment qui n'arrive heureusement que très rarement.

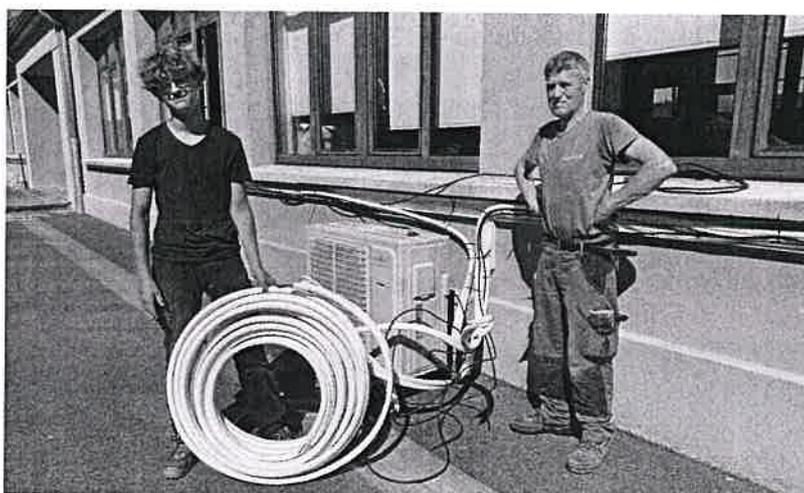


Des saisonniers pour l'été



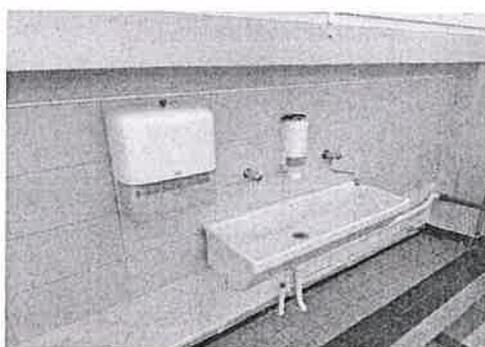
Comme chaque année, la commune de Bliesbruck a embauché pour la période estivale des jeunes de la commune. Sur la période juillet/août, cinq saisonniers ont renforcé les effectifs des services municipaux, affectés à l'entretien des espaces verts, tontes, débroussaillage, propreté de la voirie, travaux de peinture, le rangement, etc. Maxime, Jules, Luna, Marie et Elina ont ainsi fait leurs premiers pas dans le monde du travail. Une présence bien utile qui permet de maintenir un effectif suffisant en cette période estivale où le travail ne manque pas.

L'école élémentaire s'équipe de climatiseurs



A l'occasion de vacances scolaires, des travaux ont été engagés à l'école élémentaire dans les couloirs, l'ensemble des salles de cours et du périscolaire. Les anciens lavabos ont été remplacés par des neufs : cinq nouvelles auges ainsi qu'un bac spécifique pour permettre l'entretien lors du nettoyage de l'école ont été mis en place.

Dans chaque salle de classe, deux climatiseurs ont été installés. De marque De Dietrich, ils permettront de conserver les salles de classe et de périscolaire à une température plus agréable en période estivale. L'ensemble de ces travaux ont été réalisés par l'entreprise CFE de Lemberg. Le coût total des travaux s'élève à 25 000 euros TTC, en partie subventionnés par la DETR et le fond de concours de la CASC.





Prévention du risque routier au travail : la somnolence au volant

La somnolence au volant est un risque routier professionnel au même titre que la consommation d'alcool, la consultation de son portable, l'excès de vitesse, l'absence de casque, etc...

Souvent minimisée, sa gravité est pourtant établie :

- 17 heures de veille active équivalent à 0,5 g d'alcool dans le sang ;
- le risque d'avoir un accident est 8 fois plus important lorsqu'on est somnolent ;
- on ne peut pas lutter contre la somnolence au volant !
- sur l'autoroute, un accident mortel sur trois est associé à la somnolence.

Dans le cadre des journées de la sécurité routière au travail, se tenant du 27 au 31 mai 2024, la lettre de l'action sociale consacre sa Une à cette manifestation de la fatigue.

Comment reconnaître la fatigue ?

- picotement des yeux ;
- regard qui se fixe ;
- raidissement de la nuque ;
- douleurs de dos.

Quelle est la pratique à bannir ?

- Prendre la route après avoir consommé des médicaments dont la somnolence fait partie des effets secondaires. En France, plus d'un tiers des médicaments commercialisés sont munis d'un pictogramme mentionnant leur dangerosité potentielle en matière de conduite.

Comment éviter la somnolence au volant ?

- Bien dormir la veille du départ : se coucher tôt et respecter la durée recommandée de 7h minimum de sommeil par nuit chez l'adulte.
- Faire des pauses toutes les 2 heures.
- Respecter les limitations de vitesse.
- Demander l'avis de son médecin, avant de conduire, en cas de prise de médicaments et préférer les transports en commun pour les personnes à risques.
- Éviter de rouler longtemps la nuit (particulièrement entre 2h et 5h du matin).

Lutter contre les troubles du sommeil : insomnies, troubles du rythme cardiaque, apnées du sommeil, syndrome des jambes sans repos (besoin impérieux de bouger les jambes), ronflements,... tout comme pratiquer des micro-siestes permettent de limiter le risque d'endormissement au volant.

La somnolence au volant touche entre 10 à 15 % des conducteurs professionnels et constitue l'une des premières causes d'accidents mortels relevés sur autoroute.

Sources « Sécurité routière » : [la fatigue et la conduite](#).

Pour en savoir plus : Micro sieste : « [Qui dort 10 minutes, atteint plus sereinement son but !](#) »

Deux vidéos sur la fatigue et médicaments : [Comment éviter la somnolence au volant !](#) et [la prise de médicaments](#)

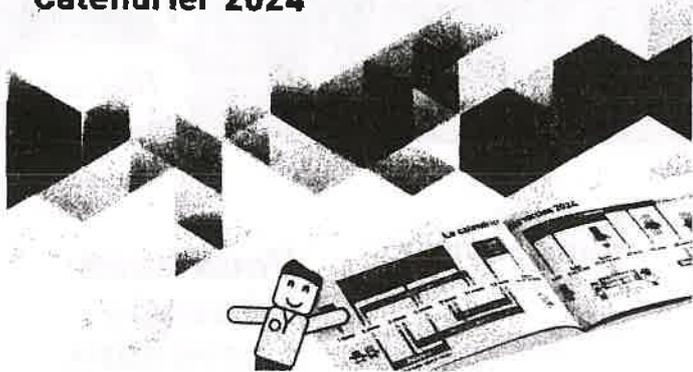
Vidéos sur la sieste réalisées avec une sophrologue : [la sieste au bureau](#) et [la sieste en voiture \(mais pas au volant !\)](#)

SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE

**Vous avez
de l'énergie
à revendre,
mais**

SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE

Les vaccins à tous les âges Calendrier 2024



Le Covid-19 est toujours là.
Pensez au vaccin et aux rappels pour
les enfants et les adultes.

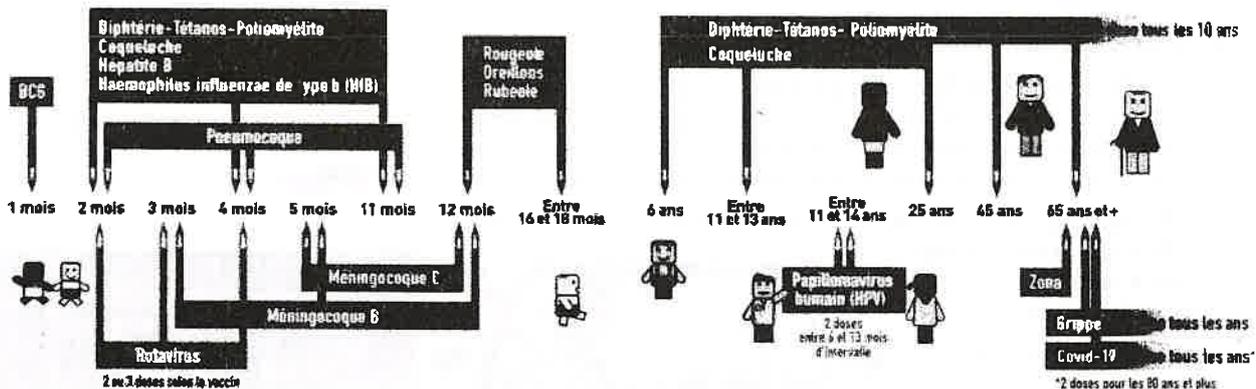
VACCINATION
INFO SERVICE.FR



REPUBLIQUE
FRANÇAISE

Santé
publique
France

Le calendrier des vaccins 2024



Les personnes exposées à la **rougeole** peuvent avoir plus d'informations sur les conseils à suivre via le lien «[Information rougeole](#)». Retrouvez en téléchargement le [Calendrier des vaccinations](#)

La lutte contre le tabagisme passif est une priorité de santé publique

Fumer ou vapoter sur les lieux de travail fermés et couverts à usage collectif, c'est faire inhaler de manière volontaire la fumée à son entourage direct.

Il est interdit de fumer ou vapoter dans les locaux recevant des postes de travail situés ou non dans les bâtiments. L'agent est passible d'une amende et il encourt une sanction disciplinaire pour non respect de cette interdiction et mise en danger de la santé de ses collègues [art. R 3512-2 et R. 3513-2 du code de santé publique].

Il existe, sur les différents sites, des espaces adaptés et aménagés pour s'accorder ce temps de pause dans le souci des contraintes de service.

En cas de difficulté, l'agent dispose de guides et conseils pour s'informer sur les moyens existants en matière de la lutte contre les addictions.

Pour en savoir plus :

Rendez-vous sur le site de l'action sociale dans la collection « Les indispensables », prévention et santé :

[Les addictions : nouveaux guides à votre disposition](#)

Souciez-vous de votre prochain en le protégeant du tabagisme passif !

Crédits conception : drh-cabinet-communication@interieur.gouv.fr



comptes-rendus

des

séances

de

Conseil Municipal

Compte rendu

Séance du 5 avril 2024

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc LUTZ, maire

Membres présents : Mmes Marie-Rose BERTUCCI - Maryse GRCIC - Sidonie HITZ - Laure KREBS - Catherine LANG - Rachel HENSGEN

Et Ms. Jean-Claude FIERLING - Olivier FREYERMUTH - Christian LERSY - Sébastien VERLET - Jacques SCHOULLER - Stéphane STERN- BOTZUNG - Olivier WEISSEND

Membres absents : Mme Stéphanie LORRAIN excusée et a donnée procuration à Mme Maryse GRCIC

1. Approbation des comptes de gestion – exercice 2023

Sur le rapport de Monsieur le Maire,

considérant les comptes de gestion de l'exercice 2023– budget principal et budget annexe du lotissement du Muehlberg- établis par M. Marc-Antoine VANDERBEKEN, comptable, dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à la comptabilité administrative,

compte-tenu des reports de clôture de l'exercice 2022,

le Conseil Municipal,
à l'unanimité des membres présents et représentés,

* approuve et vote les comptes de gestion de l'exercice 2023 tels qu'ils ont été établis par le comptable susvisé.

2. Vote du compte administratif – exercice 2023

La présidence revenant pour ce point de l'ordre du jour à Madame BERTUCCI Marie-Rose, adjointe au maire, les ordonnateurs s'étant retirés,

le Conseil Municipal,
à la majorité des membres présents et représentés,
(13 voix pour dont 1 procuration et 1 abstention)

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par M. LUTZ Jean-Luc, maire, et M. SCHOULLER Jacques, 1^{er} adjoint,

après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

- lui donne acte de la présentation fait du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		fonctionnement		ensemble	
	dépenses ou	recettes ou	dépenses ou	recettes ou	dépenses ou	recettes ou
	déficits	excédents	déficits	excédents	déficits	excédents
Budget principal						
Résultats reportés	149 496.32				149 496.32	
Opérations de l'exercice	266 478.77	416 002.04	587 854.37	830 525.95	854 333.14	1 246 527.99
TOTAUX		26.95		242 671.58		242 698.53
Budget annexe du Lotissement du Muehlberg						
Résultats reportés		27 604.93	97 429,04		69 824,11	
Opérations de l'exercice	626 678.27	622 395.07	652 453.12	678 174.37	1 279 131.39	1 300 569.44
TOTAUX	23 321,73			71 707.79	48 386,06	

- Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour la comptabilité annexe du Lotissement du Muehlberg, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice 2023

Après avoir approuvé le compte administratif du budget principal de l'exercice 2023,

le Conseil Municipal,
à l'unanimité des membres présents et représentés,

- Constate que ce compte fait apparaître un excédent cumulé de la section de fonctionnement de **242 671,58€**
- Constate que la section d'investissement enregistre un excédent cumulé d'exécution de **26,95 €**
- Décide d'affecter la totalité de l'excédent de fonctionnement cumulé en investissement.

4. Vote des taux des impôts directs locaux

Sur le rapport de Monsieur le Maire ;

Vu les articles 1636B sexies à 1636B undecies et 1639A du code général des impôts,

Considérant que l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales,

Sur proposition de Monsieur le Maire de maintenir les taux et de le fixer comme suit,

Le Conseil Municipal,
à l'unanimité des membres présents et représentés,

- Décide de maintenir pour 2024 des taux des taxes foncières et de la taxe d'habitation (sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale), à savoir :

	Base 2024	Taux	Produits attendus
Foncier bâti	780 735	30.92	251 843
Foncier non-bâti	34 668	54.82	19 680
Taxe d'habitation	48 895	15.46	6 153

- Charge Monsieur le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux et de transmettre l'état 1259 complété à la direction des finances publiques, accompagné d'une copie de la présente décision.

5. Approbation des budgets primitifs de l'exercice 2024

Sur proposition de Monsieur le Maire,

le budget primitif principal s'équilibrant à la somme de **727 401 €** en section de fonctionnement et à **688 400 €** en section d'investissement,

le budget annexe du Lotissement du Muehlberg s'équilibrant à la somme de **840 226,61 €** en section de fonctionnement et à **681 820,55 €** en section d'investissement,

ces budgets étant soumis à approbation chapitre par chapitre en sections de fonctionnement ainsi qu'en sections d'investissement,

le Conseil Municipal adopte,
à l'unanimité des membres présents et représentés,

le budget primitif principal, ainsi que le budget primitif annexe du Lotissement du Muehlberg, de l'exercice 2024, tels qu'ils ont été proposés.

6. Renouveaulement du crédit relais – Budget du lotissement du Muehlberg

Sur proposition de Monsieur le Maire,

le Conseil Municipal,
à l'unanimité des membres présents et représentés,

Demande le renouvellement du crédit relais sur le budget du lotissement du Muehlberg

7. Pose de coussins Berlinois : Demande de subvention

Sur le rapport de Monsieur le Maire,

Considérant la réfection de la voirie et la pose de coussins Berlinois et d'une signalisation sur la voie 5 au lieu dit « Hermeskappel »,

le Conseil Municipal,
à l'unanimité des membres présents et représentés,

- Adopte le projet
- Sollicite une subvention au titre de l'Aide Mosellane aux Investissements Spécifiques à la Sécurité des Usagers de la Route (AMISSUR).

8. Demandes de Subventions

Le Conseil Municipal,
décide de verser les subventions suivantes :

A l'unanimité des membres présents,

- **50 €** à l'Amicale des Secrétaires de Mairie de la Région de Sarreguemines
- **250 €** à l'association **Une Rose Un Espoir**

A la majorité des membres présents (13 voix pour et 1 abstention – dont 1 procuration)

- **50 €** par enfant de la commune concerné au regroupement **ALLIANCE 2008** pour la participation à 2 tournois de Football (Germany Cup et Madewis Cup)

9. Remboursement par EDF

Le Conseil Municipal,
à l'unanimité des membres présents,
accepte

- Le remboursement de la somme **180,30 €** par EDF

10. Demande de Fonds de Concours CASC : Installation d'une climatisation des locaux de l'école élémentaire

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.5216-5 VI,

Vu la délibération du Conseil communautaire du 01er avril 2021, approuvant le règlement des Fonds de concours Programme 2021-2026 de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences,

Vu les Statuts de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences et notamment les dispositions incluant la Commune de Bliesbruck comme l'une de ses communes membres, rendant la Communauté d'Agglomération compétente en matière d'attribution d'un fonds de concours destiné à financer un équipement ne relevant pas d'une compétence transférée,

Considérant que la Commune de Bliesbruck souhaite procéder à l'**installation d'une climatisation des locaux de l'école élémentaire**, et que dans ce cadre, il est envisagé de demander un fonds de concours à la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences.

Considérant que le montant du fonds de concours demandé n'excède pas la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours, conformément au plan de financement joint en annexe,

Après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal,
à l'unanimité des membres présents et représentés,

Décide de demander un fonds de concours à la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences en vue de participer au financement de l'**installation d'une climatisation des locaux de l'école élémentaire à hauteur de 4641,40 €**,

Autorise le Maire à signer tout acte afférant à cette demande.

11. Demande de Fonds de Concours CASC : Remplacement d'une pompe circuit pour les chaudières du groupe scolaire

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.5216-5 VI,

Vu la délibération du Conseil communautaire du 01er avril 2021, approuvant le règlement des Fonds de concours Programme 2021-2026 de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences,

Vu les Statuts de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences et notamment les dispositions incluant la Commune de Bliesbruck comme l'une de ses communes membres, rendant la Communauté d'Agglomération compétente en matière d'attribution d'un fonds de concours destiné à financer un équipement ne relevant pas d'une compétence transférée,

Considérant que la Commune de Bliesbruck souhaite **procéder au remplacement d'une pompe circuit pour les chaudières du groupe scolaire**, et que dans ce cadre, il est envisagé de demander un fonds de concours à la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences.

Considérant que le montant du fonds de concours demandé n'excède pas la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours, conformément au plan de financement joint en annexe,

Après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal,
à l'unanimité des membres présents et représentés,

Décide de demander un fonds de concours à la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences en vue de participer au financement du **remplacement d'une pompe circuit pour les chaudières du groupe scolaire à hauteur de 2817,03 €**,

Autorise le Maire à signer tout acte afférant à cette demande.

12. Demande de Fonds de Concours CASC : Remplacement des lavabos des couloirs de l'école élémentaire

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.5216-5 VI,

Vu la délibération du Conseil communautaire du 01er avril 2021, approuvant le règlement des Fonds de concours Programme 2021-2026 de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences,

Vu les Statuts de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences et notamment les dispositions incluant la Commune de Bliesbruck comme l'une de ses communes membres, rendant la Communauté d'Agglomération compétente en matière d'attribution d'un fonds de concours destiné à financer un équipement ne relevant pas d'une compétence transférée,

Considérant que la Commune de Bliesbruck souhaite **procéder au remplacement des lavabos des couloirs de l'école élémentaire**, et que dans ce cadre, il est envisagé de demander un fonds de concours à la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences.

Considérant que le montant du fonds de concours demandé n'excède pas la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours, conformément au plan de financement joint en annexe,

Après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal,
à l'unanimité des membres présents et représentés,

Décide de demander un fonds de concours à la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences en vue de participer au financement du **remplacement des lavabos des couloirs de l'école élémentaire à hauteur de 4080,50€**,

Autorise le Maire à signer tout acte afférant à cette demande.

13. Création d'un terrain de football en gazon synthétique : Demande de subvention au titre du Plan 5000 terrains de Sport – Année 2024

Dans le cadre du Plan 5000 terrains de Sport – Année 2024,

Le Conseil Municipal,
à l'unanimité des membres présents et représentés,

Sollicite une subvention de l'Agence Nationale du Sport au titre du plan 5000 terrains de Sport - 2024,

Etablit le plan de financement comme suit :

Dépenses :

▪ Travaux :	510 099.73€ TTC
▪ Maitrise d'œuvre :	19 200.00€ TTC

Recettes :

▪ Subvention Départementale	50 000 €
▪ Subvention Région	100 000 €
▪ DETR	50 000 €
▪ Fonds de concours	50 000 €
▪ Plan 5000 terrains de Sport	130 000 €
▪ Auto-financement :	149 299,73 €

14. Modification du Plan Local d'Urbanisme :

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal,
à l'unanimité des membres présents et représentés,

- Approuve la procédure de modification du P.L.U
- Confie les travaux à l'Atelier des Territoire de Metz qui sont estimés à 11 435,- € HT
- Sollicite une subvention au titre de la Dotation Générale de Décentralisation – Volet Urbanisme

15. Budget du Lotissement du Muehlberg - Renouvellement du Crédit-Relais :

Sur le rapport de Monsieur le Maire,

- Considérant que le crédit relais contracté auprès de la Caisse d'Epargne vient à échéance au 1^{er} juillet 2024,
- Etant donné que les remboursements sur ce crédit proviennent de la vente des terrains à bâtir du lotissement,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal,
à l'unanimité des membres présents et représentés,

- Décide de renouveler ce crédit-relais à hauteur de 500 000€
- Autorise Monsieur le Maire à mener la transaction auprès de la Caisse d'Epargne

16. Vente de terrain à la société On Tower France pour l'installation d'une infrastructure de téléphonie mobile

Sur le rapport de Monsieur le Maire,

- Considérant que la société On Tower France a fait l'acquisition du site de téléphonie mobile précédemment attribué par la commune à FREE en fin d'année 2019,
- Etant donné que la société On Tower France pour exploiter le site implanté sur la commune, et compte tenu de la nécessité de renforcer des piètements pour les nouvelles technologies, doit disposer d'une superficie supplémentaire d'environ 80 m² à prendre sur la parcelle cadastrée section 28 n°191,

Le Conseil Municipal,
à l'unanimité des membres présents et représentés,

- Consent à la vente de 80 m² à prélever sur la parcelle cadastrée section 28 n°191 à la société On Tower France moyennant un prix fixe de 33 500€ HT
- Etant entendu que les 5 loyers des années 2020 à 2024 devront être soldés

17. Divers et communication

- Présentation du bilan sur la consommation d'électricité, suite à l'extinction de l'éclairage public de 0h à 5h et après changement de 140 lumières
- Mesure : l'extinction sera repoussée de 1h à 5h

Compte Rendu

Séance du 26 juin 2024

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc LUTZ, maire

Membres présents : Mmes Marie-Rose BERTUCCI - Maryse GRCIC - Sidonie HITZ - Laure KREBS - Catherine LANG - Rachel HENSGEN - Stéphanie LORRAIN

Et Ms. Jean-Claude FIERLING - Olivier FREYERMUTH - Christian LERSY - Sébastien VERLET - Jacques SCHOULLER - Stéphane STERN- BOTZUNG - Olivier WEISSEND

Membres absents : Mme Rachel HENSGEN

1. Certification de la gestion forestière durable des forêts

Le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité pour la commune de s'engager au processus de certification PEFC afin de :

- Valoriser les bois de la commune lors des ventes ;
- Accéder aux aides publiques en lien avec la forêt ;
- Bénéficier d'une meilleure visibilité de la bonne gestion mise en œuvre en forêt ;
- Participer à une démarche de filière en permettant à nos entreprises locales d'être plus compétitives.

Le Conseil Municipal,

à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :

- De s'engager dans la certification de gestion durable des forêts PEFC pour une durée illimitée, pour l'ensemble des surfaces forestières que la commune de BLIESBRUCK possède dans la région Grand Est.
- De s'engager à donner le détail des surfaces forestières de la commune : celles sous aménagement forestier et celles hors aménagement le cas échéant. Pour ces dernières, la commune s'engage à déclarer aux autorités compétentes (DDT) toute coupe réalisée sur celles-ci. En tout état de cause, je m'engage à respecter l'article R124.2 du code forestier.
- Total de surface à déclarer : **249 ha 59 a.** sous aménagement
- De respecter les **règles de gestion forestière durable** en vigueur et de les faire respecter à toute personne intervenant dans ma forêt.
- D'accepter le fait que la démarche PEFC s'inscrit dans un processus d'amélioration continue et qu'en conséquence les **règles de la gestion forestière durable** sur lesquelles je me suis engagé pourront être modifiées. Une fois informé de ces éventuels changements, j'aurai le choix de poursuivre mon engagement, ou de résilier mon adhésion par courrier adressé à PEFC Grand Est.

- D'accepter les visites de contrôle en forêt par PEFC Grand Est et l'autorise à titre confidentiel à consulter tous les documents, que je conserve à minima pendant 5 ans, permettant de justifier le respect des **règles de gestion forestière durable** en vigueur.
- De mettre en place les actions correctives qui me seront demandées par PEFC Grand Est en cas de pratiques forestières non conformes sous peine d'exclusion du système de certification PEFC
- D'accepter que cette participation au système PEFC soit rendue publique.
- De respecter les règles d'utilisation du logo PEFC en cas d'usage de celui-ci.
- De s'acquitter de la contribution financière auprès de PEFC Grand Est.
- D'informer PEFC Grand Est dans un délai de 6 mois et fournir les justificatifs nécessaires en cas de modification des surfaces forestières de la commune.
- De désigner le Maire pour accomplir les formalités nécessaires et signer les documents nécessaires à cet engagement.

2. Participation au groupement de commande du Département de la Moselle pour l'achat de gaz naturel

Sur le rapport de M. le Maire,

- Vu la loi n° 2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation, notamment son article 25 modifiant l'article L.445-4 du code de l'énergie,
- Vu les articles L.2113-6 à L.2113-8 du code de la commande publique relatifs à la constitution de groupements de commandes entre des acheteurs afin de passer conjointement un ou plusieurs marchés publics,
- Considérant que le Département de la Moselle avec l'appui de MATEC (Moselle Agence Technique) propose de participer à un marché groupé de fourniture de gaz naturel à partir du 1^{er} janvier 2026,

Le Conseil Municipal,
à l'unanimité des membres présents,
décide,

- de constituer un groupement de commandes avec le Département de la Moselle en vue de la passation d'un accord-cadre relatif à la fourniture de gaz naturel,
- de désigner le Département de la Moselle comme coordonnateur du groupement,
- d'approuver la convention constitutive du groupement de commandes,
- d'autoriser le lancement des consultations et la passation des contrats correspondants ainsi que la signature de toutes pièces nécessaires à l'exécution de ces contrats,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes et ses annexes éventuelles, ainsi que toutes pièces ayant trait à la concrétisation de cette affaire.

3. Participation communale au centre aéré

Considérant que des centres aérés sont organisés notamment à Sarreguemines et Wiesviller,
Considérant que le nombre d'enfants n'est pas suffisant pour prévoir un centre aéré dans la commune,

Le Conseil Municipal,
à l'unanimité des membres présents et représentés,

Décide d'attribuer une participation financière de 50 € par enfant et par semaine inscrit en centre aéré extérieur

4. Embauche de jeunes durant l'été 2024

Le Conseil Municipal,
à l'unanimité des membres présents,

- décide de reconduire l'opération d'embauche, à temps partiel et pour une durée déterminée, de jeunes gens et jeunes filles durant les 2 mois d'été, ce pour divers travaux d'entretien, les conditions requises étant :
 - avoir 16 ans au moment de l'embauche
 - être inscrit la 1^{ère} fois
- fixe la dépense des traitements et charges afférentes à un montant environ de 4 000,- €.

5. Organisation du 80^{ème} anniversaire de la Libération : Demande de Subvention départementale

Sur le rapport de Monsieur le Maire,

Considérant que le Département de la Moselle a mis en place un programme d'aide à la réalisation des commémorations du 80^{ème} anniversaire de la Libération,

Etant donné que la commune projette d'organiser le 80^{ème} anniversaire de la libération de Bliesbruck, Woelfling et Wiesviller du 21 au 25 mars 2025,

Le Conseil Municipal,
à l'unanimité des membres présents et représentés,

- Sollicite une subvention de 5000 € au département de la Moselle au titre du programme dédié aux projets de commémorations « Moselle Libérée (1944-1945) »
- Autorise le Maire à accomplir toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération

7. Création d'un terrain de football en gazon synthétique : Demande de subvention DETR et « Ambition Moselle »

Vu le nombre important de licenciés au club de football local,

Vu la fréquentation des installations sportives par Alliance 2008, regroupement d'équipes de jeunes issues des 5 clubs différents et comptant plus de 250 licenciés,

Vu la possibilité que l'école communale à proximité puisse utiliser ce terrain,

Le Conseil Municipal,
à l'unanimité des membres présents et représentés,

Sollicite une subvention DETR et une subvention « Ambition Moselle » pour la création d'un terrain de football synthétique,

Etablit le plan de financement comme suit :

Dépenses :

▪ Travaux :	425 083,11€ HT
▪ Maitrise d'œuvre :	16 000,00 € HT
▪ Total :	441 083,11 € HT

Recettes :

▪ Subvention du fond de concours Sport CASC :	50 000 €
▪ Subvention région escomptée :	100 000 €
▪ Subvention Ambition Moselle escomptée	90 000 €
▪ Subvention DETR escomptée :	80 000 €
▪ Auto-financement :	121 083,11 €

8. Création de 2 postes d'adjoint technique principal territorial de 2^{ème} classe

Sur le rapport de Monsieur le Maire,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le tableau des emplois,

Considérant que, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, « les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement »,

Considérant qu'il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services. En cas de réorganisation des services, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique Paritaire,

Sur proposition de Monsieur le Maire, à savoir : la création d'un **emploi à temps complet** pour le poste d'adjoint technique principal territorial de 2^{ème} classe à compter du **1^{er} octobre 2024**, et la création d'un **emploi de 26 heures** hebdomadaires de service, **soit 26/35^{ème}** pour le poste d'adjoint technique principal territorial de 2^{ème} classe, à compter du **1^{er} août 2024**.

Le Conseil Municipal,
à la majorité des membres présents et représentés,
décide

- d'adopter la proposition de Monsieur Le Maire
- de modifier ainsi le tableau des emplois
- d'inscrire au budget les crédits correspondants.

9. Création d'un poste d'adjoint d'animation principal territorial de 2^{ème} classe

Sur le rapport de Monsieur le Maire,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le tableau des emplois,

Considérant que, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, « les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement »,

Considérant qu'il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services. En cas de réorganisation des services, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique Paritaire,

Sur proposition de Monsieur le Maire, à savoir : la création d'un emploi de 30 heures hebdomadaires de service, soit 30/35ème le poste d'adjoint d'animation principal territorial de 2ème classe, à compter du 1^{er} août 2024

Le Conseil Municipal,
à la majorité des membres présents et représentés,
décide

- d'adopter la proposition de Monsieur Le Maire
- de modifier ainsi le tableau des emplois
- d'inscrire au budget les crédits correspondants.

10. Création d'un poste d'adjoint administratif principal territorial de 2ème classe

Sur le rapport de Monsieur le Maire,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le tableau des emplois,

Considérant que, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, « les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement »,

Considérant qu'il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services. En cas de réorganisation des services, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique Paritaire,

Sur proposition de Monsieur le Maire, à savoir : la création d'un emploi à temps complet pour un poste d'adjoint administratif principal territorial de 2ème classe.

Le Conseil Municipal,
à la majorité des membres présents et représentés,
décide

- d'adopter la proposition de Monsieur Le Maire
- de modifier ainsi le tableau des emplois
- d'inscrire au budget les crédits correspondants.

11. Modification du tableau des effectifs

Sur le rapport de Monsieur le Maire,

Conformément à la réforme du statut des fonctionnaires territoriaux prévue par les décrets n°2016-596 du 12 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de la catégorie C de la fonction publique territoriale applicable au 1er janvier 2017 et n° 2016-1372 du 12 octobre 2016 modifiant, pour la fonction publique territoriale, certaines dispositions générales relatives aux fonctionnaires de catégorie C et divers statuts particuliers de cadres d'emplois de fonctionnaires de catégories C et B applicable au 1er janvier 2017, il convient d'adapter le tableau des effectifs du personnel de la collectivité, en transformant les emplois existants pour tenir compte des nouveaux grades.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Après avoir pris connaissance de ces dispositions réglementaires et examiné le tableau des effectifs ci-après :

Grade	Catégorie	Nb d'heures
Filière Administrative		
Attaché	A	35H
Adjoint administratif principal 2ème Classe - Contractuelle	C2	35H
Filière Technique		
Adjoint technique principal 2ème Classe	C2	35H
Adjoint technique principal 2ème Classe	C2	26H
Adjoint technique territorial	C1	23H
Filière Animation		
Adjoint d'animation principal 2ème Classe	C2	30H
Adjoint d'animation principal 2ème Classe - Contractuelle	C2	16H

Le Conseil Municipal,
à la majorité des membres présents et représentés,
décide

- de modifier ainsi le tableau des effectifs

12. Travaux Sylvicoles :

Sur le rapport de Monsieur le maire,

Vu que la signalisation délimitant les parcelles dans la forêt communale est partiellement effacée,

Vu que cette signalisation a été mise en place dans les années 1980,

le Conseil Municipal,
à l'unanimité des membres présents et représentés,
approuve

Les travaux sylvicoles proposés par l'O.N.F consistant en :

- La fourniture et pose de 100 plaques de parcelle en plastique pour un montant de 3 782,00 €
- L'entretien et la mise en peinture du parcellaire pour un montant de 6 056,82 €

13. Demande de Subvention au titre de la Dotation de Solidarité en faveur de l'équipement des collectivités territoriales touchés par un événement climatique

Sur le rapport de Monsieur le Maire,

Considérant que l'Etat a mis en place une contribution spécifique dite « Dotation de Solidarité en faveur de l'équipement des collectivités territoriales touchés par un événement climatique »

Etant donné que la commune a subi des dommages lors des intempéries du 18 au 20 Mai 2024, notamment sur les chemins communaux et dans le lit du « Schlierbach »,

Etant donné que ces dégâts ne font pas l'objet d'une indemnisation au titre des assurances de la commune,

Le Conseil Municipal,
à l'unanimité des membres présents et représentés,

- Sollicite la subvention au titre de la Dotation de Solidarité en faveur de l'équipement des collectivités territoriales touchés par un événement climatique.

- Etablit le plan de financement comme suit :

Dépenses	Coût des travaux	13 185 €
Recettes	Subvention de Dotation de Solidarité	13 185 €

- Autorise le Maire à accomplir toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération

14. Divers et communication :

- Une réunion de présentation au conseil municipal concernant la modification du plan local d'urbanisme (P.L.U) a eu lieu en mairie le 2 juillet avec le bureau d'étude « L'Atelier des Territoires »
- Par arrêté du 5 juin 2024 la commune a été reconnu en état de catastrophe naturelle suite aux inondations du 17 au 21 mai
- L'éclairage public sera désormais éteint de 01h à 05h

*manifestations
diverses :*

dates à retenir

Calendrier des Manifestations 2024

12 & 13 Octobre	Kirb – Fête Patronale Soirée Moules Frites	AS Bliesbruck
11 Novembre	Commémoration du 11 novembre	Municipalité
Novembre 2024	Vente des calendriers pompiers	Amicale des pompiers
24 Novembre	Repas des seniors	Municipalité
29 Novembre	Diffusion du film « Histoires singulières d'Alsace-Moselle » Par Daniel Collin	Médiathèque de Sarreguemines
6 Décembre	Saint Nicolas	Municipalité
7 Décembre	Sainte Barbe	Amicale des pompiers
13 Décembre	Fête de Noël de l'école	Anim'Ecole
14 Décembre	Repas de Noël	AS Bliesbruck
14 Décembre	Repas de Noël	Country Boot New Age
17 Décembre	Repas de Noël	Club des seniors

9 communiant à Bliesbruck



Dimanche 5 mai, lors de la messe solennelle célébrée par l'abbé Roland en l'église Sainte-Catherine, neuf enfants de la paroisse de Bliesbruck, Noé, Louis, Sarah, Mila, Nisa, Bastien, Evan, Alicia et Wendy ont fait leur première communion. Ils ont célébré ensemble cet événement religieux, accompagnés par leurs parents, familles et amis. La cérémonie a été rehaussée par les chants de la chorale. Le prêtre a salué les animatrices, Marie-Christine Lacassin et Céline Lopin-Léobold, ainsi que les parents pour leur investissement à la préparation.

Départ de l'abbé Roland et l'abbé Bondo



C'est en l'église de Frauenberg que la dernière messe des abbés Georges et Roland a été célébrée en présence de l'archiprêtre Pascal Sarjas et de l'ensemble de communauté de paroisses Sainte Marie du Val de Blies. Ils seront appelés dans quelques semaines à d'autres lieux de vie et de pastorale.

L'abbé Roland Oubda est présent dans la communauté de paroisses de Sarreguemines et du Val de Blies depuis 4 ans. Il a vécu trois années assez intenses avec des études d'archiviste à Mulhouse en plus de son ministère pastoral les week-ends. Au mois d'août, il retournera dans son diocèse d'origine, celui de Koupéla au Burkina Faso. Il porte à cœur d'offrir de l'eau potable à son village natal, Sagoamé, à travers la réalisation d'un forage. L'abbé George Bondo est arrivé il y a deux ans sur les secteurs de Sarreguemines et du Val de Blies. Il va devenir curé sur le secteur de Fénétrange et Sarraaltroff dans l'archiprêtré de Sarrebourg.

Pour l'été, l'abbé Romain viendra aider l'équipe pour célébrer les messes. Ami de l'abbé Roland, il sera présent pendant la période estivale. En septembre, deux nouveaux prêtres seront présents sur le secteur de Sarreguemines et du Val de Blies. Le premier, l'abbé Jean-Samuel Wang, est d'origine chinoise et résidera au presbytère de Sarreguemines. Le deuxième sera l'abbé Jean-Marie Sawadogo, du Burkina Faso, qui sera installé au presbytère de Bliesbruck.

La célébration s'est terminée avec un verre de l'amitié au foyer Saint-Jacques de Frauenberg en présence de l'ensemble des paroissiens, des conseils de fabrique et des élus locaux.

Célébration du 8 mai



La municipalité de Bliesbruck a commémoré le 8 mai devant l'ensemble de la population. Le maire a déposé une gerbe au monument aux morts. L'ensemble de la population a été conviée au vin d'honneur.

Célébration du 14 juillet



La commune de Bliesbruck a organisé les festivités du 14 juillet. Après la messe solennelle, un défilé a eu lieu dans les rues du village puis le maire, Jean Luc Lutz a déposé une gerbe au monument aux Morts.

La soirée a continué avec une soirée pizza et un bal champêtre organisée par l'AS Bliesbruck. Un feu d'artifice a clôturé la soirée.



Juliette MARSEU honorée



A l'occasion du 14 juillet, la tradition dans la commune est de remettre la médaille de la commune aux bacheliers ayant obtenu la mention très bien. Cette année, le maire de Bliesbruck, Jean Luc Lutz a eu l'honneur de la remettre à Juliette Marseu, 20 ans. Elle a obtenu la mention très bien dans la promotion 2022 mais était absente aux cérémonies du 14 juillet les deux dernières années. C'est désormais chose faite.

Juliette Marseu est une jeune fille ayant grandi dans le village. Elle a fréquenté les bancs de l'école maternelle et élémentaire de la commune, puis le collège Jean Jaurès et le lycée Jean de Pange. Elle est actuellement à Maisons-Alfort (Val de Marne) et poursuit des études pour devenir vétérinaire. En septembre, elle fera sa rentrée en troisième année. Toutes nos félicitations.

Les pompiers gravissent le plus long escalier du monde



Des sapeurs-pompiers de Moselle se sont rendus en Suisse, dans les Alpes bernoises, pour rallier le Niesen, un sommet qui culmine à 2 362 mètres d'altitude, en passant par les escaliers du funiculaire. Samedi 8 juin, ils se sont élancés en tenue de feu et de sport pour gravir les 11 674 marches de l'escalier le plus long du monde, exceptionnellement ouvert pour l'occasion.

Après une nuit passée dans un bunker à dix minutes du départ du funiculaire, le départ est donné à la station inférieure de Mülenen à 693 mètres d'altitude. Un premier tronçon d'escalier de 2,1 km de long donne le ton avec 976 mètres de dénivelé. Le deuxième tronçon est long de 1,3 km avec un peu moins

de 700 mètres de dénivelé et ramène à la station supérieure, située à 2 362 mètres d'altitude. Au total, 11 674 marches ont été gravies par huit sapeurs-pompiers du Sdis de la Moselle soit en tenue de sport, soit en tenue de feu pour trois d'entre eux. Après une heure cinquante d'efforts pour certains et allant jusqu'à deux heures quinze pour d'autres, cinq sapeurs-pompiers sont arrivés à la banderole "Finisher" de cette fameuse 21^e course d'escalier du Niesen, le samedi 8 juin. Les trois autres ont malheureusement été stoppés dans leur élan par la fameuse barrière des soixante-dix minutes du premier tronçon.

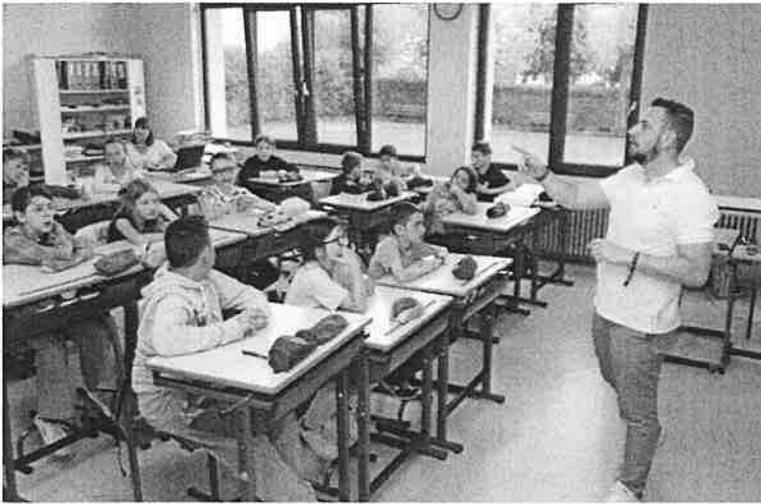
L'intérêt majeur que revêt cette course est son caractère atypique unique au monde. Elle donne l'opportunité au Sdis de la Moselle de se faire voir aux niveaux national et international, et notamment avec leurs amis frontaliers allemands.

« Ce type d'événement renforce l'esprit de corps, encourage la cohésion sportive et extra-sportive au sein du groupe. Ce défi unique permet aux sportifs de dépasser leurs limites. La communication des participants autour de l'événement permet une bonne publicité pour le Sdis de la Moselle et peut encourager des recrutements aux yeux du grand public », souligne le caporal-chef Steve Manchion.

Le déplacement a permis aux participants de faire des découvertes culturelles et gastronomiques du lieu de l'événement et de la proche ville de Berne.

**LES ASSOCIATIONS,
LES ECOLES
MATERNELLE
ET
PRIMAIRE**

Anthony Lenhard explique les JO



Invité par les enseignantes Carole Brundaller et Elisabeth Herrenschildt, le jeune homme qui aura l'honneur de porter la flamme à Verdun le 29 juin prochain, a pris le temps d'expliquer aux enfants comment il a été choisi pour ce grand moment. « Je fais du sport depuis l'âge de 3 ans, et ma spécialité est le triathlon. En 2022, j'ai réalisé un Ironman : il s'agit d'enchaîner 3 800 m de nage, 180,2 km de vélo et un marathon de 42,2 km. J'ai réussi ce pari en moins de 15 heures. C'est cela qui m'a valu ma qualification pour porter la flamme olympique » a expliqué l'athlète. C'est le 15 janvier dernier qu'Anthony a appris

qu'il était retenu, mais ce n'est que ce jeudi 23 mai qu'il a su qu'il porterait la flamme en Meuse, dans les rues de Verdun, sur un parcours de 200 mètres.

Les élèves avaient de nombreuses questions pour le porteur de la flamme. Des thèmes très généraux ont été abordés, comme l'origine des Jeux olympiques et paralympiques ou l'origine de la flamme olympique. Puis l'on a abordé le thème du parcours du relais de la flamme, de son allumage en Grèce à son arrivée en France, suivi de son parcours de 12 000 km sur le territoire français qui passera par notre département le 27 juin. Mais les enfants avaient aussi des questions plus terre-à-terre sur la taille, le poids et le matériau utilisé pour fabriquer la torche, qui est d'ailleurs mosellane elle aussi. Très inquiets à l'idée que la flamme puisse s'éteindre, les élèves ont interrogé Anthony Lenhard à ce sujet : « La flamme fonctionne avec du gaz, donc un simple coup de vent ne peut pas l'éteindre. De toute manière, il y a cinq lanternes de sécurité qui sont toujours allumées et protégées, et l'on peut s'en servir en cas de nécessité » les a rassurés Anthony. Après son exposé, les élèves ont répondu à un petit quizz sur les Jeux olympiques et paralympiques, et les bonnes réponses étaient nombreuses, preuve que les écoliers avaient été très attentifs.

A l'issue de son intervention, Anthony Lenhard a remis à chaque élève le livret « Au cœur des Jeux », incluant la pièce commémorative de 2 euros frappée spécialement pour ces Jeux de Paris 2024. Sa visite a relancé l'intérêt des enfants pour les JO, et nul doute qu'après le passage de la flamme à Sarreguemines, tous seront devant les écrans le 29 juin pour tenter d'apercevoir Anthony dans ce beau rôle de porteur de la flamme !

Anthony Lenhard raconte son expérience

Quelques jours seulement après avoir fièrement porté la flamme olympique dans les rues de Verdun, Anthony Lenhard est revenu à l'école de Bliesbruck pour faire un petit retour sur expérience auprès des élèves qui ont suivi son parcours. Vêtu de sa tenue blanche immaculée d'éclaireur des Jeux, Anthony a montré aux élèves quelques photos de son relais, puis il a visionné avec eux la vidéo passée en direct à la télévision. Il n'était pas venu les mains vides puisqu'il a montré aux enfants le cadeau qui lui a été remis : un coffret comprenant le « cœur de la



torche », un anneau inséré au milieu de la torche et qui permet d'assembler ses deux parties. Les élèves étaient émerveillés devant l'objet, qui rappelle un moment unique dans la vie d'Anthony.

Le greffage expliqué aux enfants



Les élèves de l'école élémentaire de Bliesbruck, et leurs maîtresses Carole Brundaller et Vanessa Neiter, ont assisté à un exposé sur les arbres fruitiers et la greffe. Le président de l'association des arboriculteurs de Bliesbruck-Blies-Ebersing, Olivier Freyermuth, a invité les enfants à la salle des arboriculteurs pour cette matinée pédagogique.

C'est Vincent Wagner, moniteur arboricole, qui a présenté son travail et a montré aux élèves toutes les facettes de cette passion pour les arbres. Il a évoqué le rôle primordial des arbres pour l'environnement, le mécanisme de la pollinisation des arbres fruitiers, et l'intérêt de greffer les arbres fruitiers. Les élèves ont ensuite pu poser quelques questions.

Après un goûter avec dégustation de jus de pomme, Olivier Freyermuth et Vincent Wagner ont montré aux élèves la technique de greffe à l'anglaise compliquée ou « en biseau ». A l'issue de cette matinée très intéressante, chaque élève est parti avec un jeune pommier qu'il pourra voir grandir dans son jardin.

A la découverte du métier d'horticulteur



Dernièrement, et sur l'idée de son fils Robin en classe de CM2, Elodie Kiefer a ouvert aux élèves de l'école élémentaire de Bliesbruck les serres de son exploitation horticole située dans la commune.

Les élèves des classes de Carole Brundaller et Elisabeth Herrenschmidt ont découvert l'envers du décor, de la plantation des graines à la mise en vente, en passant par le rempotage des jeunes pousses. Elodie Kiefer a expliqué avec passion les différents aspects de son métier. Elle a montré aux enfants comment

elle adapte son entreprise aux défis climatiques et sanitaires de notre époque. Ainsi, elle récupère l'eau de pluie des toits des serres dans de grandes cuves qui permettent de faire des économies d'eau. Elle essaie aussi d'éviter les produits phytosanitaires. Pour ce faire, Elodie lâche régulièrement dans ses plantes des larves de chrysope, de syrphes ou de coccinelle afin d'éliminer naturellement les pucerons. Les enfants ont beaucoup aimé se balader dans les serres à la recherche de ces petits assistants de l'horticultrice. Pour terminer la visite, Elodie Kiefer a fait sentir aux élèves différents parfums de plantes aromatiques, dont plusieurs variétés de menthe. Pour terminer la visite, chaque élève a reçu un plant de pétunia en cadeau. Robin et son frère Elouan, en CP, étaient très fiers d'avoir pu faire découvrir à leurs camarades le travail de leur maman et de leurs grands-parents qui ont fondé l'entreprise en 1989.

Les enfants célèbrent la fin d'année



Pour finir cette année scolaire, les élèves des écoles maternelle et élémentaire de Bliesbruck, sous la direction de leurs enseignantes Carole Brundaller, Elisabeth Herrenschmidt et Laurence Muller, ont invité parents et amis à une jolie petite fête de fin d'année.

Tous les élèves ont travaillé sur le thème des Jeux Olympiques qui ont fédéré les apprentissages de l'année. Les élèves de maternelle et la classe de CP-CE1 ont présenté des chants et des danses en français et en allemand, et les élèves de CE2-CM1-CM2 se sont également produits sur scène pour un chant, et ont diffusé les vidéos de deux courtes pièces de théâtre qu'ils avaient préparées dans le cadre d'un concours en allemand. Les parents pouvaient également admirer les travaux artistiques réalisés par les trois classes au cours de l'année. Toutes les enseignantes ont en effet participé avec leurs classes à l'action Watty en faveur du développement durable, et les élèves de maternelle avaient également présenté une œuvre dans le cadre de la semaine des arts.

A l'issue de la manifestation, le pot de l'amitié ainsi qu'une collation ont été offerts à toutes les personnes présentes par les parents d'élèves et l'association Anim'école.

Des cadeaux pour les CM2



Un peu avant la fin de l'année scolaire, les enseignantes de l'école élémentaire de Bliesbruck ont voulu faire un bilan de l'année écoulée avec leurs élèves, et mettre à l'honneur ceux qui se préparent à quitter l'école communale. C'est ainsi que les 6 élèves de CM2 ont reçu un mug avec une photo de classe, en souvenir de leur scolarité à l'école élémentaire de Bliesbruck.

La tradition respectée



Pour la fin d'année scolaire, le maire Jean-Luc Lutz est passé à l'école élémentaire afin de souhaiter de bonnes vacances aux écoliers de Bliesbruck. Les élèves de Carole Brundaller et d'Elisabeth Herrenschmidt ont chacun reçu une tablette de chocolat. Le maire a souligné que cette tradition dure désormais depuis près de 100 ans à Bliesbruck, ajoutant qu'il était heureux de pouvoir la perpétuer.

Le maire a également offert un dictionnaire aux 6 élèves de CM2 qui fréquenteront le collège à la rentrée prochaine, leur souhaitant bonne chance pour leurs études futures. Il a aussi rappelé que l'accès à la cour de l'école est interdit durant les vacances.

49 élèves font leur rentrée



La rentrée s'est déroulée en douceur pour les 49 élèves scolarisés à Bliesbruck. A l'école maternelle, Laurence Muller a en charge 13 élèves : 2 tout petits, 2 petits, 5 moyens et 4 grands. Elle est secondée par Martine Peifer, ATSEM et Fanny Haffner, AESH.

A l'école élémentaire, Elisabeth Herrenschmidt dirige la classe de CP-CE1 avec 14 élèves. Carole Brundaller, directrice, fait classe à 22 élèves de CE2-CM1-CM2. L'enseignement de l'allemand dans le cadre de Sesam'GR est confié à Gaëlle Frantz, assistante de langue. Marie-Christine Lacassin dispense les cours d'enseignement religieux. A l'école élémentaire, des travaux ont été réalisés durant la pause estivale comme le remplacement de l'ensemble des lavabos, l'installation de climatiseurs dans toutes les salles de classe et le remplacement du portail d'entrée.

La tradition allemande des « Schultüten »



Acteur engagé et fédérateur dans le domaine de l'apprentissage de l'allemand, le Département de la Moselle reconduit pour la 8ème année consécutive, aux côtés de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de Moselle, la remise des Schultüten. Cette action dédiée principalement aux élèves qui entrent en cours préparatoire, comme le prévoit la tradition allemande, marque symboliquement le rite de passage que constitue l'entrée à l'école. L'école de Bliesbruck, comme 73 autres écoles de la Moselle, a participé à cette action.

Les élèves de CM2 ont fabriqué chacun une Schultüte pour leurs petits camarades de CP, avec l'aide de leur assistante Gaëlle Frantz. Ce cornet contient du petit matériel scolaire, ainsi que quelques friandises. Cette année, ce sont 7 élèves de CP, Elise, Lana, Alexis, Erwan, Eden, Mila et Johanna, qui ont reçu leur « Schultüte » de la part des « grands » de CM2, lors d'une cérémonie organisée dans la cour de l'école, en présence du maire Jean-Luc Lutz et du conseiller départemental Jean-Claude Cunat, et des élèves des écoles maternelle et élémentaire. La remise des Schultüten est l'occasion de célébrer ce « rituel de passage » en toute convivialité.

Vainqueur de Watty à l'école



C'est au Stade Gérard Burg à Sarreguemines que 60 classes et plus de 1200 élèves de l'Agglomération se sont retrouvés pour la journée de clôture de Watty à l'école. L'école de Bliesbruck a remporté le 1er prix pour le cycle 3.

En présence de Hubert Bouring, Vice-président en charge du projet EDD, Jean-Luc Echivard, Vice-Président en charge des équipements sportifs, de Fabrice Niederlaender, Conseiller pédagogique de l'Inspection de l'Education Nationale, de Jacques Schouller, premier adjoint de la commune de Bliesbruck et de Gérard Berganz de la commune de Sarralbe.

En guise de récompense les élèves de CE2-CM1-CM2 de l'école élémentaire de Bliesbruck, et leur enseignante Carole Brundaller, ont ainsi pu participer à une matinée d'initiation au golf à Rouhling.

Sortie à la ferme pour la maternelle



L'école maternelle de Bliesbruck a fait une sortie à la ferme courant mai. Les enfants se sont rendus à la ferme de la colline bleue à Denting.

Ils ont pu participer à un atelier de porcelaine froide et fabriquer des objets qu'ils ont pu emporter chez eux. Par la même occasion, ils ont participé un atelier avec les lapins puis les poules et ont pu nourrir les vaches. Un beau moment pour ce souvenir d'une journée à la ferme.

Le lynx expliqué aux enfants



Christelle Scheid, écologue et présidente de l'association Archaeoptéryx de Woelfling, est intervenue dernièrement à l'école élémentaire de Bliesbruck afin de présenter aux deux classes un diaporama documentaire sur le thème du lynx. Les élèves ont appris à reconnaître ce grand félin qui vit dans nos contrées, en étudiant sa taille, son pelage, son cri, mais également les différentes traces

qu'il peut laisser derrière lui, signes de sa présence dans nos forêts. Outre les poils et traces de pattes, le lynx a une façon bien à lui de dévorer ses proies, et ses excréments sont aisément reconnaissables. Tant de petits détails que les élèves ont découverts avec intérêt, avant de passer à un cas concret pour déterminer la présence de l'animal sur le lieu d'un « crime ». Nos jeunes experts ont rapidement identifié le lynx comme coupable grâce aux indices laissés derrière lui !

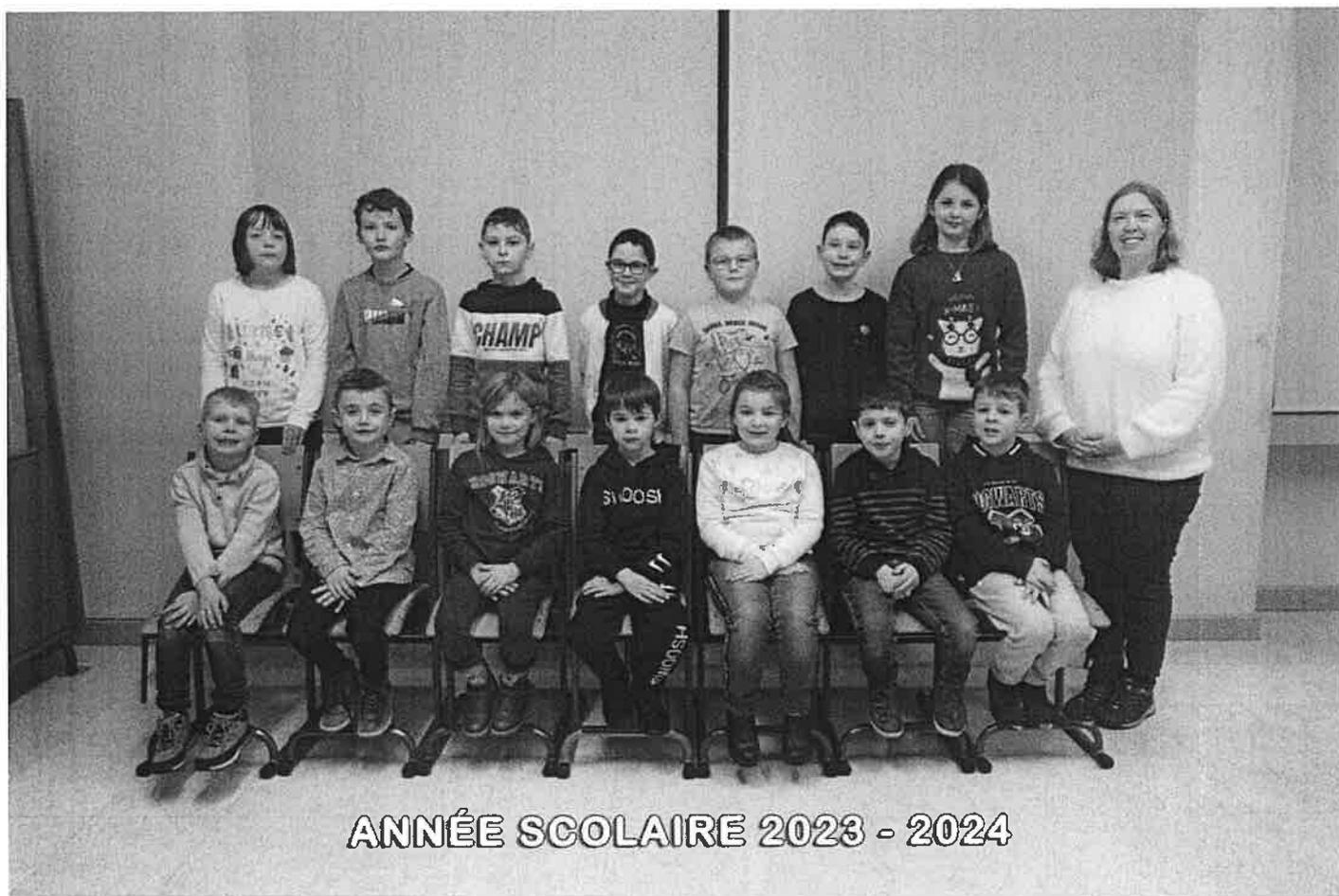


Année scolaire 2023 / 2024
PS / MS / GS
Classe de Mme Laurence MULLER

KIELAN Erwan GS	SELZAM Roméo PS	BRANCA Lana GS	BRANCA Zoé MS	BIACHE Marie- Victoria PS			
JÄCKL- SPIES Benjamin PS	PORTÉ- BAUER Julia GS	SCHLEININGER Mila GS	OBRINGER Amaury PS	BRAYER Eton PS	BERTUCCI Elise GS	HASSLI BIERMANN Tahina MS	RAUSCHER Lise MS
PHILIPPS Eden GS	BRETTAR Alexis GS	ZAHM Johanna GS	MOY Samuel MS				

A gauche, l'ATSEM, Marcine PEIFER

A droite, l'assistante d'allemand, Gaëlle FRANTZ et l'enseignante Laurence MULLER



Année scolaire 2023 / 2024
CP / CE1
Classe de Mme Elisabeth HERRENSCHMIDT

Pauline SUJECKI CE1	KOENIGSAECKER Matthieu CE1	MICHEL Jonas CE1	JÄCKL- SPIES Antoine CE1	BRETTAR Raphaël CE1	KEMPF Thibault CE1	OBRINGER Lucy CE1
LUDWIG Baptiste CP	FREYERMUTH Jules CE1	MÖRSDORF Marie CP	HASSLI BIERMANN Marley CP	KREBS Louise CP	BRAYER Elon CP	KIEFER Elouan CP

A droite, l'enseignante : Elisabeth HERRENSCHMIDT



ANNÉE SCOLAIRE 2023 - 2024

Année scolaire 2023 / 2024
CE2 / CM1 / CM2
Classe de Mme Carole BRUNDALLER

KAYA-BAUER Nisa CM1	SCHWARTZ Louis CM1	MOY Nolhan CE2	REISSE Lola CE2	JUNG Ornella CE2			
BRAHIM Adam CM1	OBRINGER Wendy CM1	LUDWIG Noah CM2	MICHEL Séléna CM2	FREYERMUTH Léane CM2	PORTÉ Hugo CM2	CONSAGRA Luca CE2	PORTÉ Lily CM2
RANKER Sarah CM1	SCHMITT Bastien CM1	WEISSEND Mila CM1	BRAYER Evan CM1	SCHNEIDER Alicia CM1	SELZAM Evan CE2		

A droite, l'enseignante, Carole BRUNDALLER
 A gauche, l'assistante d'allemand, Gaëlle FRANTZ

Nettoyage du terrain après les inondations



Parmi les nombreux dégâts figurent les mains courantes qui entourent le stade et qui ont été désolidarisées par le courant de la Blies, les filets des buts qui ont été arrachés, du bois et des troncs qui ont été versés par la rivière en plein milieu du terrain mais aussi énormément de sable qui s'est déposé à plusieurs endroits. « Sur l'ancien terrain que l'on utilise pour les entraînements, on a pu mesurer jusqu'à 10 cm de sable que la Blies a déposé. Sur l'autre terrain, c'est identique avec énormément de sable qui s'est déposé et un terrain qui n'est plus de niveau et donc difficilement praticable pour les matchs » souligne Gilles Behr, président de l'AS Bliesbruck.

Il a fallu nettoyer, jeter, réparer, débroussailler, tondre, puis il faudra à nouveau ensemercer et

mettre de l'engrais. Un paysagiste devrait passer en début de semaine pour voir ce que l'association et la commune peuvent faire au plus vite afin de finir la saison sereinement.

« Il y a pour plusieurs milliers d'euros de dégâts et de réparations. Mais nous positivons avec l'ensemble des joueurs et des membres qui sont là aujourd'hui pour aider. En tout, il nous reste 5 matchs à domicile pour finir la saison » souligne Gilles Les matchs prévus ont été déplacés comme celui du 26 mai de l'équipe B face à l'AS Neunkirch qui a été remis au 5 juin. Le championnat a lui aussi été décalé d'une semaine. Le match de l'équipe B initialement prévu à Bliesbruck ce mercredi se jouera finalement au stade de Wiesviller.

L'AS Bliesbruck souligne aussi l'élan de solidarité des autres clubs comme Alsting qui s'est proposé de prêter leur terrain pour jouer chez eux, l'ES Wies-Woelf qui a proposé leur terrain ou encore Folphersviller qui eux aussi soutiennent l'AS Bliesbruck si nécessaire. Un beau moment de cohésion et d'entraide pour les membres de l'AS Bliesbruck

Un deuxième trail réussi



Pour la deuxième année consécutive, Manu Freyermuth, en partenariat avec l'AS Bliesbruck, a organisé un trail dans la vallée de la Blies : Le Grand 8 de la Cobach. Une course qui s'inscrit parmi les plus grands et beaux trails du secteur d'Alsace Lorraine. Au total, ce sont plus près de 170 coureurs qui ont pris le départ pour un parcours de 12 km à travers champs, route et forêt. Un beau rassemblement qui a encore une fois eu du succès !

Manu Freyermuth a débuté la préparation de la course depuis le mois de janvier dans les moindres détails. Le parcours, il le connaît par cœur et l'a déjà pratiqué de nombreuses fois. Il a fallu à nouveau chercher des sponsors organiser le trajet, la sécurité mais aussi l'accueil des parti-

cipants. Et c'est grâce à l'AS Bliesbruck et à des amis qu'il a pu préparer ce trail.

A 18h, le départ a été donné et dès le début, les coureurs ont été mis à rude épreuve par une montée de 800 m. Après cela ils ont longé la voie ferrée pour descendre vers le tunnel de la piste cyclable à Blies-Ebersing avant d'enchaîner avec un joli «single» de 250 m en direction de Folphersviller. Puis retour vers Bliesbruck avec la montée de la Cobach longue de 500 m. Un parcours diversifié et toujours avec l'esprit zéro prise de tête, ludique et dans la bonne humeur. De nombreux spon-

sors et amis ont soutenu Manu Freyermuth dans ce trail et grâce à eux cette soirée a été une réussite. Parmi les coureurs, il y avait les habitués des trails mais aussi des coureurs qui venaient pour le découvrir. C'était le cas de Anthony Lenhard, coureur régulier et qui portera la flamme olympique à Verdun à la fin du mois. « Ce n'est pas mon style de course, mais c'était un vrai bonheur » souligne l'athlète. « C'est un beau circuit et très varié, bien balisé. Il porte bien son nom, c'est du rodéo ! » souligne Christophe Klein arrivé troisième. Comme l'an dernier, c'est Cyrille Hoffmann, 37 ans, qui se classe premier chez les hommes en 46,46 minutes. Un score meilleur que celui de 2023 sur le même trail. Côté féminin, c'est Aurélie Gabriel, 34 ans, qui arrive la première en 58,26 minutes. A l'issue de la course, les bénévoles du football club de l'AS Bliesbruck ont proposé une petite restauration avec saucisses et boissons.



Assemblée Générale Alliance 2008



Alliance 2008 a tenu son assemblée générale au foyer communal de Bliesbruck en présence des membres, joueurs et officiels.

Alliance a été créé en 2008 et comportait à l'époque cinq club (ES Gros Réderching, AES08, AS Kalhausen, ESREO, ES Wies-Woelf). Puis plus tard, l'AS Bliesbruck et ESOE (Ormersviller/Epping) ont rejoint

l'association alors que Gros-Rederching l'a quittée. Le but du club est de pérenniser les effectifs des clubs séniors en proposant des équipes dans toutes les catégories d'âge afin que les joueurs n'arrêtent pas le football ou ne quittent le club, tout en les formant de la meilleure façon possible.

Alliance 2008 a été nommée plusieurs fois meilleur regroupement de Moselle et figure chaque année dans le Top 10 régional. Actuellement, il y a 281 licenciés allant de U7 à U18 (jusqu'en U15 pour les féminines) et environ 30 éducateurs ou accompagnateurs dans les six clubs et douze communes d'Alliance.

Pour cette saison, les U18 terminent vice-champions de R2, les U15F terminent championnes de leur groupe et vainqueurs de la coupe de Moselle U15F à 11, les U16 sont champions de leur groupe de D2 en étant invaincus et en encaissant un seul but ! Parmi les manifestations que le club envisage, figure un tournoi en salle à Rohrbach-lès-Bitche en janvier 2025.

Le comité est composé des présidents de clubs affiliés : Gaston Rimlinger, Joris Meyer, Gilles Behr, Mickael Bruhl, Claude Wack et Jean Fabin. Le bureau du comité se compose de Guillaume Freyermuth, président ; Fabrice Marseu, secrétaire ; Julie Freyermuth, trésorière ; Marc Lohmann, trésorier adjoint ; Marie -Paule Klein et Virginie Demussi secrétaires adjointes ; Dominique Kratz et Martial Kirch vice-présidents.

Assemblée Générale AS Bliesbruck



Les membres du comité de l'association sportive de Bliesbruck se sont réunis en Assemblée Générale au foyer du footballeur en présence de l'ensemble des membres. Le président, Gilles Behr, a dressé le bilan de l'année 2023 – 2024. Ce dernier est très positif avec une troisième place en championnat de D1 pour l'équipe première, un maintien en D2 pour l'équipe réserve avec une belle sixième place et un titre de champion de D4 pour l'équipe C.

Coté bilan financier, Guillaume Sonnick, trésorier a dressé un bilan positif sur la saison. L'ensemble du comité souhaite renouveler son mandat pour la saison prochaine à l'exception de Mathieu Meyer, Mickael Muller et Mickael Ruff qui quittent leurs fonctions. Il se compose de : Gilles Behr, président ; Régis Mangeot, vice-président ; Pierre Schwartz, secrétaire ; Stéphane Freyermuth, secrétaire-adjoint ; Guillaume Sonnick, trésorier ; Fabian Wirtz, trésorier-adjoint et Michel Grcic, Kevin Gregolin, Manuel Ruppert, Damien Koenig, Julien Dross, Nathan Geisler, Albert Gregolin, Eric Bottemer, Thomas Levy, Mathieu Mager, Théo Klapatij et Jérôme Pituello, assesseurs.

Reprise des entraînements



Les jaunes et noirs ont repris l'entraînement avec au programme trois entraînements et un Run & Bike. C'était aussi l'occasion de présenter un récapitulatif du mercato de l'AS Bliesbruck. L'association a souhaité une bonne continuation aux joueurs qui ont quitté le club pour d'autres projets. Un accueil chaleureux a été

fait aux nouveaux arrivants. L'entraîneur pour l'équipe A est Christian Gabenesch en D1, pour l'équipe B il s'agit de Régis Mangeot en D2 et pour l'équipe C, c'est Jérôme Pituello en D4. Les entraînements se dérouleront le mercredi et le vendredi à 19h15. Le premier match officiel pour la coupe de France s'est joué à l'AS Rechicourt le Château (D3) le 18 août dernier.

Assemblée Générale Club 3ème âge



Fin juin le club du troisième âge de bliesbruck a organisé son assemblée générale dans la salle socio culturelle de la commune. Elle a été suivie du repas traditionnel avec l'ensemble des membres. Le comité a été maintenu et une marche dans le secteur de Lemberg est programmé pour le 10 septembre suivi d'un repas. Pour tout renseignement s'adresser à la mairie de Bliesbruck.

Les sorties du 3ème âge



Le 10 Septembre dernier, le club du 3ème âge a effectué une sortie pedestre dans le secteur de Lemberg.

Cette magnifique marche de 8 km a été faite par dix marcheurs.

Un repas en commun a été pris au restaurant Sainte-Vérene de Enchenberg, en présence d'une trentaine de personnes.

La prochaine réunion récréative du club aura lieu le mardi 24 septembre à partir de 14h00

COURS DE DANSE COUNTRY

BLIESBRUCK

TOUS LES MERCREDIS

DÉBUTANT DE 19H À 20H

INTERMÉDIAIRE - CONFIRMÉ DE 20H15 À 21H30

A PARTIR DU 04 SEPTEMBRE 2024

SALLE SOCIO-CULTURELLE

WIESVILLER

TOUS LES LUNDIS

CONFIRMÉ DE 19H30 À 21H30

A PARTIR DU 09 SEPTEMBRE 2024

A LA SALLE POLYVALENTE

**TOUS LES MEMBRES DU CLUB
VOUS ACCUEILLERONT DANS UNE
AMBIANCE
CHALEUREUSE ET CONVIVIALE**

**C
BOOTS
U
N
T
R
Y
NEW AGE**

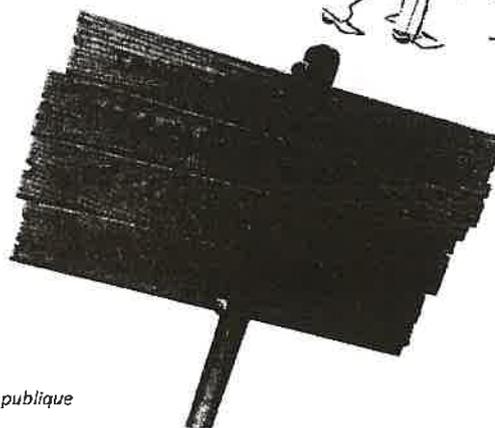
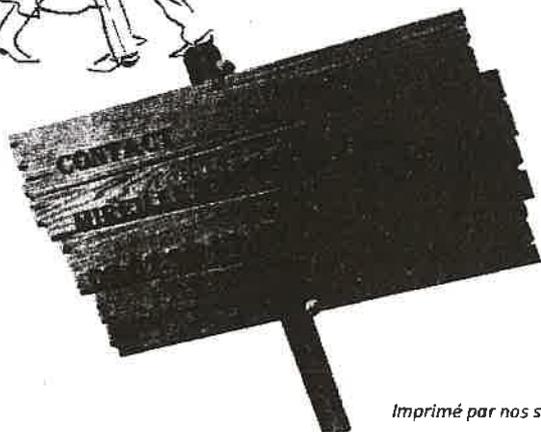


VENEZ POUSSER LA PORTE DE NOTRE SALOON !

QUE VOUS SOYEZ DANSEURS OU NON,

EN COUPLE OU NON,

N'HÉSITEZ PAS !





GYM 2000

Bliesbruck

La saison 2024/2025 vous attend !

GYM avec Thomas :
Renforcement musculaire – Aerobic – Step

Tous les jeudis 19 à 20 h
dans la salle communale
Cotisation annuelle est de 80 Euro
Première séance gratuite
Le cours commence le 12 septembre

YOGA avec Sarah :
Tous les mardis 19 à 20h15
dans la salle communale
Cotisation annuelle est de 120 Euro
Première séance gratuite
Le cours commence le 10 septembre

Nous serons heureux de vous accueillir

Pour tout renseignement, contacter

Madame MICHEL, Mariette : 0 6 43 86 18 26

Madame ROHÉ, Mariette : 0 6 41 66 46 00



Samedi
12 OCT.



AS BLIESBRUCK

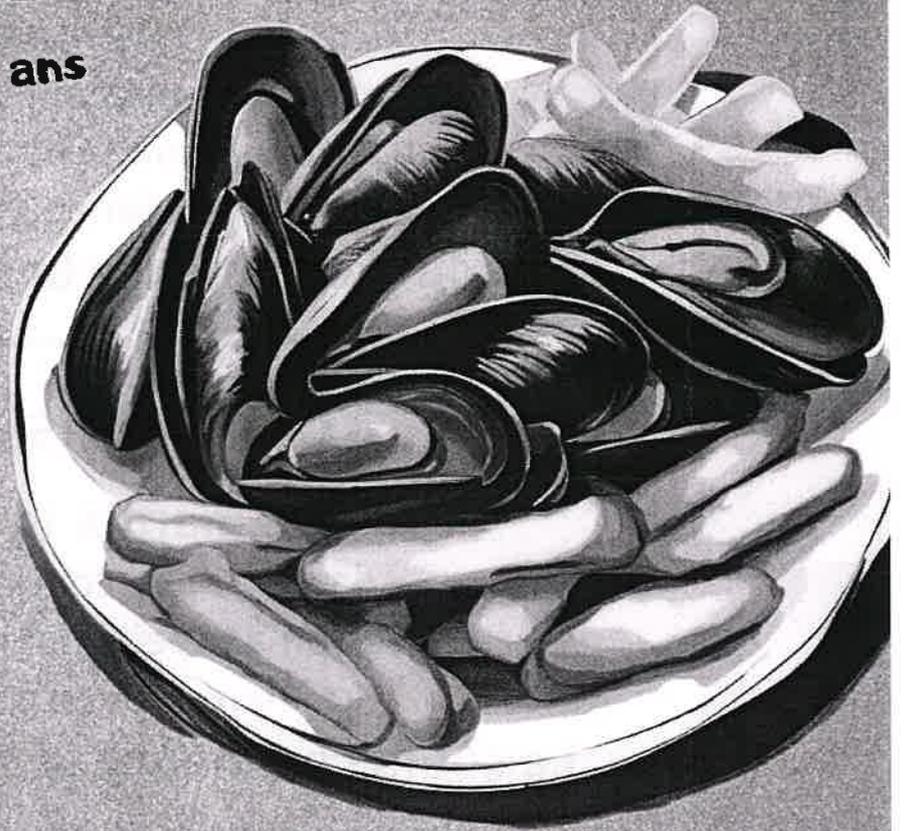
Soirée

Moules Frites

+ dessert + café
pour le prix de **20€**
12€ pour les - 12 ans

Alternative: bouchée à la reine

**Animation
Musicale !**



Inscriptions OBLIGATOIRES !

auprès de BEHR Gilles: 06 23 84 76 35

GREGOLIN Kévin: 06 38 72 40 56

RUPPERT Manuel: 06 21 52 04 98

Date limite d'inscription le Dimanche 06 Octobre

L'état-civil

Les Naissances

Mia PFEILSTUCKER

est née le 3 Mars 2024

à Saarbrücken, Saarland

Elle est la fille de Steven KANNENGIESSER et Rebekka PFEILSTUCKER
domiciliés 14 rue de l'abbé Schultz dans la commune



Clément FLÈCHE

est né le 20 Août 2024 à Nîmes, Gard
Il pesait 2,960 kg et mesurait 48,5 cm

Ils est le fils de Frédéric FLÈCHE et
Pauline LANG
domiciliés à Rochefort du Gard



Andréa FICKINGER

est née le 4 Septembre 2024 à Séclin, Nord
Elle pesait 3,200 kg et mesurait 48,5 cm

Elle est la fille d'Axel FICKINGER et
Adriane TESTA
domiciliés à Douvrin, Pas de Calais

Les Mariages



11 Mai 2024

Jonathan ROTHENMACHER,
déménageur Chauffeur
et Maeva FUCHS, adjointe technique



29 Juin 2024

Vincent ULL,
sapeur-pompier de Paris
et Pauline WEY,
aide-soignante



24 Août 2024

Régis MANGEOT,
agent de maintenance chaufferie
et Sophie SCHWARTZ,
adjointe administrative

NOS FELICITATIONS

Les décès

Le 12 mai 2024
à Wiesviller
est décédée

Marie-Louise GEYER
née **UNDREINER**

le 1er novembre 1933
à Lemberg

*Aux familles en deuil,
nos sincères
condoléances*

Le 1er Juin 2024
à Bliesbruck
est décédée

**Marie Louise
HOLLENDER**
née **LANG**

le 29 Août 1930
à Bliesbruck



Le 14 Juin 2024
à Bliesbruck
est décédé

**Jean-Claude
MERTZ**

né le 19 Juillet 1940
à Montargis



Le 1er Juillet 2024
à Ars-Laquenexy
est décédé

Roger RUBRECHT

né le 21 Juin 1955
à Sarreguemines



Les décès

Le 13 Juillet 2024
à Bitche
est décédée

Antoinette LANG
née TUSCH

le 1er Mars 1936
à Achen



*Aux familles en deuil,
nos sincères
condoléances*

Le 18 Juillet 2024
à Strasbourg
est décédé

**Jean-Marie
MARKIEWICZ**

né le 26 Mai 1940
à Liévin,
Pas de Calais



Le 26 Juillet 2024
à Ars-Laquenexy
est décédée

Dominique PETRY
née BOURESY

le 11 Décembre 1954
à Bliesbruck



Le 19 Août 2024
à Rohrbach-lès-
Bitche est décédée

Jacqueline BROQUARD
née BURGUND

le 28 Juillet 1947
à Sarreguemines



**LES ANNIVERSAIRES
DU
TRIMESTRE**

Anniversaires

Bernadette ROCH fête ses 86 ans

Bernadette Roch née 9 mai 1938 à Bliesbruck vient de fêter ses 86 ans. Elle a eu la douleur de perdre son fils Michel le 3 février 2018 à Bliesbruck. Elle coule une paisible rue de la cité à Sarreguemines. Nos félicitations.

Jeannine MACLER fête ses 87 ans



Jeanine Macler, née Buri le 16 mai 1937 à "Les Magny" en Haute Saône vient de fêter ses 87 ans. Elle s'était mariée le 17 septembre 1955 à Saulnot en Haute Saône avec Jean-Claude Macler, malheureusement décédé le 17 janvier 2021 à Sarreguemines. De leur union sont nés quatre enfants, Marie-Claude en 1955, Marie-José en 1958, Jacques en 1960 et Gilles en 1966. Entourée de sa famille, de ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, Jeannine passe une paisible retraite à la Hermeskappel à Bliesbruck. Nos félicitations.

Victor BECK fête ses 88 ans

Victor Beck né le 11 juin 1936 à Etting vient de célébrer ses 88 ans. Le 27 août 1962 à, Woelfling, il unit sa destinée à celle de Marie Beck qu'il a eu la douleur de perdre le 11 mars 2020. De leur union sont nés deux enfants, Léonard en 1963 et Nathalie en 1966. Victor Beck est domicilié au 17, Hermeskappel. Nos félicitations .

Monique ROTHEMACHER a 88 ans

Monique Rothemacher, née Wack le 13 juillet 1936 à Bliesbruck vient de fêter ses 88 ans. Elle unit sa destinée à celle de Marcel Rothemacher le 8 janvier 1962 à Bliesbruck qu'elle a eu la douleur de perdre le 17 Juin 2022. De leur union est née une fille, Josiane en 1962. Elle coule une paisible retraite au 17 rue du château dans la commune. Nos félicitations

Anniversaires

Francois KAAS a 85 ans

François Kaas né le 24 juin 1939 à Forbach vient de fêter ses 85 ans. Le 18 avril 1968 à Wiesviller, il unit sa destinée à celle de Marie-Thérèse Schwartz. De leur union sont nés trois enfants, Damien en 1969, Sabine en 1972 et Anne en 1974. Il passe une paisible retraite au 1 Hermeskaappel dans la commune. Nos félicitations.

Odile SCHNEIDER a 85 ans

Odile Schneider née Bur le 29 juillet 1939 à Sarreguemines vient de fêter ses 85 ans. Elle a uni sa destinée à celle de Roland Schneider le 29 janvier 1960 à Frauenberg. De leur union sont nés deux enfants, Arsène en 1960 et Nathalie en 1968. Entourée de sa famille, elle passe une paisible retraite au 13 Hermeskaappel dans la commune. Nos félicitations.



Alice TAESCH a 87 ans

Alice Taesch née Beckerich le 25 août 1937 à Sarreguemines vient de fêter ses 87 ans. Elle a uni sa destinée à celle de Roger Taesch le 16 août 1961 à Bliesbruck. De leur union sont nés trois enfants, Emmanuel en 1962, Philippe en 1966 et Anne en 1972. Entourée de sa famille, elle passe une paisible retraite, rue Pasteur dans la commune. Nos félicitations.



Roger TAESCH a 88 ans

Roger Taesch né le 30 septembre 1936 vient de fêter ses 88 ans. Le 16 août 1961 à Bliesbruck, il unit sa destinée à celle de Alice Beckerich. De leur union sont nés trois enfants, Emmanuel en 1962, Philippe en 1966 et Anne en 1972. Il passe une paisible retraite rue Pasteur dans la commune. Nos félicitations.



Anniversaires

André HEMMERT fête ses 85 ans

André Hemmert, né le 13 septembre 1939 à Frignicourt (Marne), vient de fêter ses 85 ans. Le 15 juillet 1966 à Blies Ebersing, il unit sa destinée à celle de Jeanine Wanner. De leur union sont nés deux enfants, Nathalie en 1968 et Christine en 1969. Entourée de sa famille, il passe une paisible retraite, au 18 Hermeskaappel dans la commune. Nos félicitations



Jean-Pierre SCHMITT a 87 ans

Jean-Pierre Schmitt, né le 30 Septembre 1937 à Woelfling, vient d'avoir 87 ans. Le 27 Mai 1966, à Bliesbruck, il unit sa destinée à celle de Astride Rubrecht. De leur union sont nés trois enfants, Carole née en 1971, Gilles né en 1978 et Marc né en 1985. Entouré de sa famille il passe une paisible retraite, rue Robert Schuman dans la commune. Nos félicitations.

Le couple Muller fête ses 64 ans de mariage



Ils avaient rendez-vous en mairie de Bliesbruck samedi matin. Marcel Muller et Germaine Muller née Clos ont renouvelé, devant le maire Jean Luc Lutz, leurs vœux de mariage à l'occasion de 64 ans de vie commune entourées de leur famille proche. C'est le 29 août 1960 qu'ils s'étaient dit "oui" devant le maire de Bliesbruck, Louis Beckerich. Le lendemain, c'est Victor Friedrich, curé de la paroisse qui a célébré la cérémonie religieuse en l'église Saint Catherine de Bliesbruck. De leur union sont nés sept enfants : Rose-Marie, Sabine, Olivier, Christian, Emmanuel, Anne et Cathy et ils ont la joie de compter 12 petits-enfants, Lauraly, Tracy, Marine, Prescillia, Maéva, Manon, Vincent, Pauline, Tristan, Emelyne, Corentin et Nathaël et un arrière petit enfant.

Marcel vit le jour le 5 février 1936 à Bliesbruck. Il débute sa vie professionnelle chez Pierre Haffner coffres-forts où il travaille de 1951 à 1954 en tant qu'apprenti serrurier. De 1954 à 1955, il est salarié aux Houillères du Bassin de Lorraine de Carling et de Marineau. De 1955 à mars 1956, Marcel travaille à l'entreprise de manufacture de volets roulants Jean Schroeder. Après quoi il s'engage pour deux ans dans l'armée et se porte volontaire en 1957 pour participer au conflit de la guerre d'Algérie. Par la suite, il reçoit la croix du combattant volontaire d'Afrique du Nord ainsi que la croix du chevalier du mérite National. En mai 1959, il entre à la SNCF comme manœuvre à la cale en gare de triage de Sarreinsming, Sarreguemines et Rémelfing. Puis il effectue toute sa carrière au poste d'aiguillage à Béning, Merlebach et Cocheren jusqu'à son départ à la retraite en 1992. Marcel adhère aussi dans les années 73 à l'association des PG - CATM (Prisonniers de Guerre - Combattants d'Algérie, Tunisie et Maroc).

Germaine Clos est née le 23 mai 1941 à Bliesbruck. Dès l'âge de 14 ans, elle travaille comme nourrice dans une famille à Sarreguemines. A 16 ans, elle est employée à l'épicerie Guerich de Bliesbruck. Quelques années après, à 21 ans, elle arrête toute activité professionnelle pour se consacrer à son rôle d'épouse et de mère. Elle partage son temps entre son époux, ses enfants et ses petits-enfants. Germaine adore s'occuper de sa famille et prend soin de son jardin et de ses fleurs durant son temps libre. Le couple quitte son village natal en 1964 pour s'installer à Sarreguemines et y réside depuis. En ce jour des noces d'Astrakan de Marcel et Germaine, la famille s'est réunie pour marquer leurs soixante-quatre ans de mariage. Toutes nos félicitations au couple

• **Octobre :**

- * Mme Vve MAION née BURGUND Marie-Louise, née le 07/10/1937
23, rue du Château

- * M. DAVIGO Georges, né le 08/10/1947
12, rue Wirig

- * Mme Vve GLATHE née MULLER Marie-Joelle, née le 13/10/1948
9, rue Robert Schuman

- * Mme HEMMERT née WANNER Jeannine, née le 14/10/1946
18, Hermeskaappel

- * Mme MASSING née BUR Sylvie, née le 15/10/1953
1, Impasse du Maywald

- * M. TAURIAN Walter, né le 17/10/1935
20a, rue Principale

- * M. KRAEMER Jacquy, né le 19/10/1947
20, rue du Château

- * M. FREYERMUTH Aloyse, né le 25/10/1949
12a, rue Principale

- * Mme Vve THEOBALD née SELTZER Denise, née le 26/10/1934
14, rue du Château

- * M. WEIDIG Gabriel, né le 30/10/1942
9, rue des Prés

- * Mme RAUSCHER née SCHWENDIMANN Geneviève, née le 10/10/1954
6bis, impasse du Berger

● **Novembre :**

- * M. HILLER Robert, né le 02/11/1944
16, Hermeskaappel

- * Mme Vve RENARD née MASCARO Ornella, née le 04/11/1948
3, rue de Millery

- * M. WACK Bernard, né le 04/11/1951
7, rue de la Hard

- * M. SCHNEIDER Roland, né le 08/11/1937
13, Hermeskaappel

- * M. SCHOENDORF Sylvain, né le 13/11/1949
2, rue Principale

- * Mme Vve BUR née ZAHM Marie, née le 14/11/1937
50, rue principale

- * M. BAUER Jean-Marie, né le 15/11/1949
9, rue des Vergers

- * Mme NAVARRO née EVRARD Claire, née le 16/11/1947
1, rue Ste-Catherine

- * Mme SCHWARZ née PAULI Danielle, née le 17/11/1951
14, rue Gallo-Romaine

- * Mme FREYERMUTH née KREBS Nicole, né le 20/11/1949
12a, rue Principale

- * M. SCHWARTZ Jean-Claude, né le 22/11/1949
10, rue de l'Abbé Schaultz

- * M. LITZENBURGER Roland, né le 29/11/1939
3, Hermeskaappel

- * M. PELLEGRINO Jean-Philippe, né le 29/11/1948
2, rue de la Montagne

* M. COLIN Bertrand, né le 30/11/1942
6, rue Wirig

* M. ZINGRAFF Norbert, né le 05/11/1954
5a, rue des Vergers

• **Décembre :**

* M. LUDWIG Claude, né le 06/12/1952
6B, Impasse du Berger

* Mme REICH née BLENERT Jeannette, née le 10/12/1944
16, rue de la Blies

* Mme SCHOULLER née WEISSEND Antoinette, née le 13/12/1949
9a, Hermeskaappel

* M. SKLARYK Nicolas, né le 13/12/1949
9, rue Gallo-Romaine

* Mme RUBRECHT née WACK Ginette, née le 14/12/1949
17, rue Gallo-Romaine

* Mme KIRCH née KNOPF Irène, née le 12/12/1950
6, rue des Vergers

* Mme Vve REICH née HENRICH Solange, née le 17/12/1938
59, rue Principale

* Mme Vve KOCH née THUEUX Christiane, née le 18/12/1942
83, rue Principale

* Mme BONDON Martine, née le 18/12/1948
20, rue du Château

* Mme SCHUTZING née DE ROSE Françoise, née le 18/12/1951
8, rue Gallo-Romaine

- * M. KREBS Robert, né le 22/12/1946
4, rue Gallo-Romaine

- * M. SCHNEIDER Jean, né le 22/12/1946
3, Chemin de la Treille

- * M. GIBOIN Richard, né le 22/12/1946
41, rue Principale

- * Mme GRAZIANI née LANG Amélie, née le 23/12/1937
11, rue de la Blies

- * M. RUBRECHT Julien, né le 27/12/1949
19, rue Gallo-Romaine

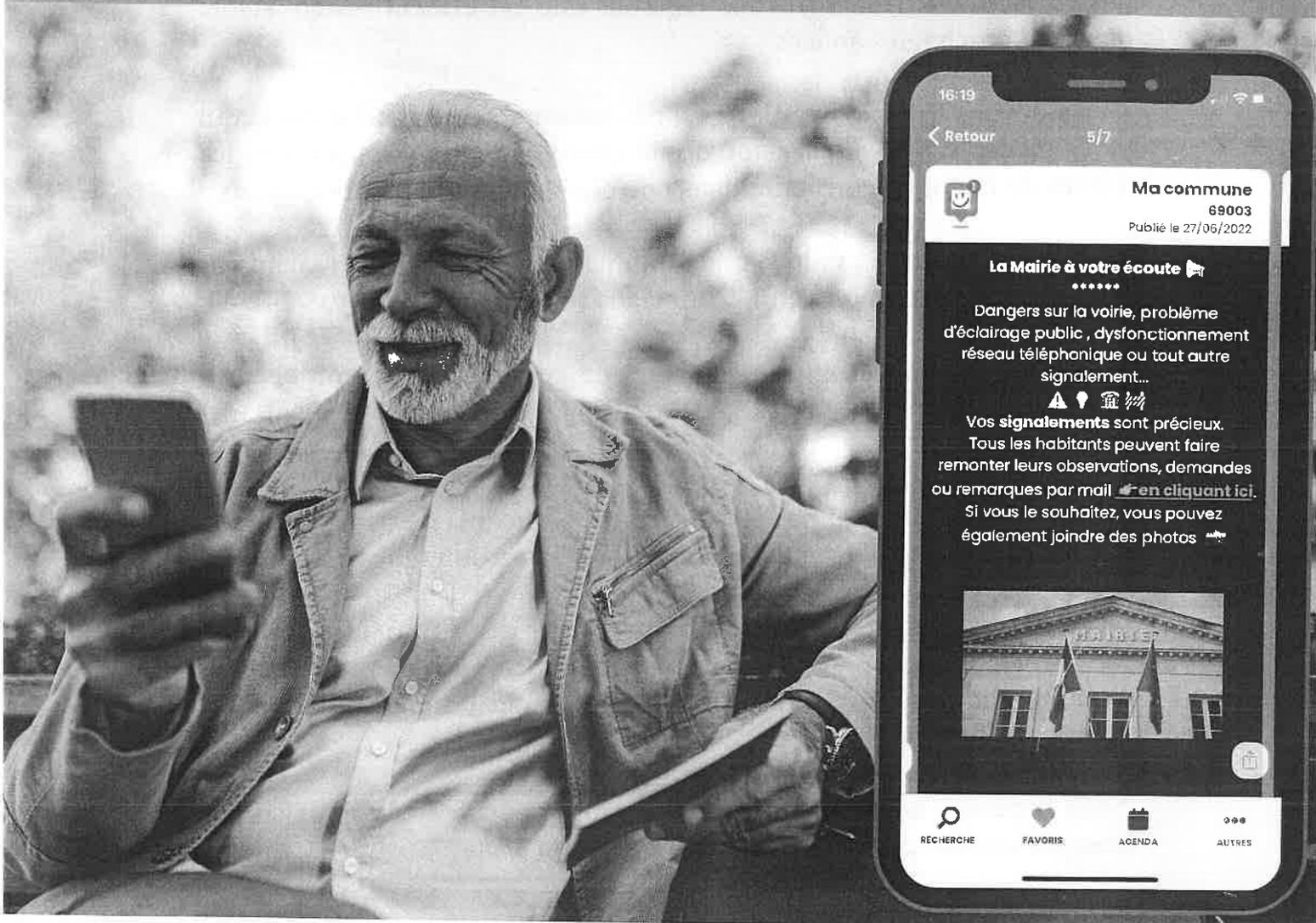
- * Mme KIRSCHNER née RAUCH Marie, née le 30/12/1926
Maison de Retraite du Blauberg à Sarreguemines

- * Mme LITZENBURGER née EBERST Félicie, née le 30/12/1943
3, Hermeskaappel

- * M. BRANCA Delfio, né le 30/12/1953
10, rue des Jardins

Aux heureux jubilaires de 70 ans et plus
la municipalité souhaite un heureux anniversaire

Les informations et alertes de votre Commune sont sur PanneauPocket



Soyez les premiers informés en
téléchargeant gratuitement l'application



Scannez-moi



Play Store



Apple Store



App Gallery

L'expression des élus

« Bliesbruck Autrement »

Nous voilà déjà au mois de septembre et comme il est de tradition, faisons un point sur le retour de nos têtes blondes sur les bancs de l'école.

Cette année nos enseignantes accueillent 49 élèves. 13 en maternelle et 36 en école élémentaire. Nous espérons que cet effectif restera stable dans les prochaines années.

Nous devons toutefois veiller à ne pas passer sous le seuil critique qui nous mènerait à la suppression d'une classe et ainsi regrouper tous les élèves de l'école élémentaire dans une classe unique à quatre niveaux.

Concernant la vie du village nous sommes surpris du discours tenu par M. le maire au Républicain Lorrain dans l'article paru le 21/08/24.

Cet article relatait le mécontentement de certains usagers du chemin communal entre Bliesbruck et Woelfling qui est actuellement très dégradé.

Il est pour nous normal que les élus soient à l'écoute des riverains mais aussi des citoyens qui souhaitent améliorer notre commune.

Nous ne partageons pas la décision de laisser des courriers adressés à M. le maire sans réponses et que les « plaignants » n'aient pour seule solution par l'intermédiaire du RL, d'emprunter un autre itinéraire si celui-ci ne leur convient pas.

Nous espérons néanmoins que les travaux prévus cet automne sur ce tronçon sauront contenter les usagers de cette route.

Rachel Hensgen et Olivier Freyermuth.